## IMPACT POTENTIEL DE LA PANDEMIE COVID-19 SUR L'ECONOMIE IVOIRIENNE

## Résumé Analytique

Le COVID-19, maladie infectieuse initialement localisée en Chine en décembre 2019, est vite devenue une pandémie dans le courant du premier trimestre de l'année 2020. La Côte d'Ivoire a enregistré son premier cas en mars 2020. En vue de limiter la propagation de la maladie, l'Etat a pris plusieurs mesures qui ont un impact sur les activités économiques. Pour une juste évaluation de cet impact économique, la CAPEC a développé un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) dynamique. C'est un modèle désagrégé à 19 branches d'activités et avec neuf catégories de ménages. Il a permis d'évaluer l'impact au niveau global et au niveau sectoriel. Trois scénarii de simulation ont été retenus pour évaluer l'impact économique de la pandémie sur l'économie ivoirienne :

- Scénario 1 : une baisse de 10% des IDE, une baisse de 7% des heures travaillées pour les employés qualifiés dans tous les secteurs et une baisse de 10% des heures travaillées pour les employés non qualifiés dans tous les secteurs (optimiste). Ce scénario suppose que la crise est contenue assez tôt dans le monde, notamment d'ici fin juin 2020, pour que les baisses des IDE et des heures travaillées, rapportées à l'année soit des plus faibles possibles.
- Scénario 2 : une baisse de 10% des IDE, une baisse de 10% des heures travaillées pour les employés qualifiés dans tous les secteurs et une baisse de 20% des heures travaillées pour les employés non qualifiés dans tous les secteurs. Les hypothèses de ce scénario supposent que la crise s'étend au-delà de juin 2020, mais est maîtrisée au plus tard à fin septembre 2020.
- Scénario 3 : une baisse de 20% des IDE, une baisse de 20% des heures travaillées pour les employés qualifiés dans tous les secteurs et une baisse de 40% des heures travaillées pour les employés non qualifiés dans tous les secteurs. La

forte baisse des IDE et des heures travaillées, prend en compte une extension de la crise à la fin de l'année 2020 (fin décembre 2020).

Quel que soit le scénario, les résultats montrent que la pandémie va affecter négativement l'économie ivoirienne. Au niveau global, le PIB va reculer par rapport à sa valeur de référence, respectivement de 3,60% (SC1); 5,72% (SC2) et 11,00% (SC3) points de pourcentage. Il en est de même pour tous les agrégats d'intérêt de l'économie.

Au niveau sectoriel, l'activité va aussi connaître un recul. Les branches d'activités les plus affectés sont : « Commerce », « Activités d'hébergement et de restauration », « Transport et communications », « Activités financières », « le secteur industriel ».

Au regard de ces résultats, des mesures sont proposées pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur l'économie ivoirienne. Ces mesures sont de trois niveaux : les mesures d'ordre général pour relancer l'activité économique global et préparer la reprise ; des mesures spécifiques pour les secteurs les plus touchés par la pandémie ; et des mesures de soutien aux populations les plus vulnérables.

Les mesures de soutien sont essentiellement de deux ordres, à savoir d'une part, celles relatives au maintien de l'activité économique à travers le soulagement de la trésorerie des entreprises et la préservation de l'emploi et, d'autre part, celles qui concernent le soutien des populations vulnérables. Par ailleurs, certaines de ces mesures ont une portée de court terme et d'autres ont une portée de moyen et long terme.